



## APPEL À COMMUNICATIONS

### **10 ans depuis la cause Caron : quelles avancées, quels reculs pour le français dans l'Ouest et au Canada ?**

Colloque au Campus Saint-Jean, Edmonton, les 19 et 20 novembre 2025

Le 20 novembre 2015, la Cour suprême du Canada a rendu son jugement dans la cause Caron-Boutet. Attendu avec impatience par les communautés francophones de l'Alberta et de l'ensemble du pays, le jugement venait conclure plus d'une décennie de luttes judiciaires depuis que Gilles Caron avait contesté une contravention unilingue anglophone reçue en 2003. Gilles Caron tentait alors de faire reconnaître l'invalidité des lois unilingues de l'Alberta et, par extension, de la Saskatchewan, provinces créées en 1905 et ayant choisi l'unilinguisme anglophone, en dépit des droits précédemment accordés aux francophones dans les Territoires du Nord-Ouest. Bien que Caron et Boutet n'aient pas obtenu une victoire en Cour suprême, cette cause a marqué l'imaginaire collectif, a permis de mettre en lumière l'histoire méconnue du français dans l'Ouest et a mené à une réflexion sur la place de la langue française en Alberta et au Canada. Depuis, l'Alberta a adopté une politique sur les services en français en 2017 et les francophones ont continué de recourir aux tribunaux pour faire valoir leurs droits. Toutefois, le français demeure une langue marginalisée dans l'Ouest, dont la présence suscite à la fois engouement et suspicion. En effet, alors que les programmes d'immersion gagnent constamment en popularité et que de nouvelles écoles francophones ouvrent leurs portes, l'éducation postsecondaire a souffert de compressions majeures.

Dix ans après la cause Caron, l'heure est venue de faire un bilan de l'événement, mais aussi de s'intéresser aux avancées et aux reculs du bilinguisme sur la scène canadienne au cours des dernières années et de s'interroger sur la direction que prend la fédération canadienne en ce qui concerne la protection des langues et des cultures minoritaires.

Ce colloque multidisciplinaire souhaite recueillir des propositions qui touchent aux sujets suivants :

- Les retombées politiques et sociales de la cause Caron
- L'histoire comme élément de preuve en droit
- Les solidarités/relations Est-Ouest en temps de crises linguistiques
- La cause Caron dans les médias
- La judiciarisation du politique
- L'impact (financier, mental, etc.) de la mobilisation judiciaire sur les communautés

Toute proposition en lien avec la thématique du colloque sera considérée.

Veuillez remplir ce formulaire pour proposer une communication :

<https://forms.gle/us4qmn23hJdV6Ev77>

Vos propositions sont attendues d'ici **le 31 mars 2025**.

Comité organisateur : Stéphanie Chouinard (Collège militaire royal du Canada et Queen's University), Valérie Dionne (Campus Saint-Jean), Claudia Dumont (Campus Saint-Jean), Dave Guénette (Université de Sherbrooke), Valérie Lapointe Gagnon (Campus Saint-Jean) et Denis Perreux (Société historique francophone de l'Alberta).